# 2017

# Info Grauves



Bulletin semestriel de juillet à décembre

# Edito du maire

Chères Grauviotes, chers Grauviots

L'année 2017 aura été marquée par des élections porteuses de grands changements à la fois pour la population et pour les élus.

### Les réalisations 2017 :

- Le plan local d'urbanisme (PLU) est toujours en phase de finalisation. La commission et le conseil municipal fait de son mieux pour améliorer les délais.
- o Etude et mise en route des travaux d'enfouissement des réseaux, rue des Aniers et rue d'Epernay :
  - Enfouissement de la basse tension et haute tension pris en charge par le syndicat intercommunal électrique de la Marne (SIEM).
  - De l'éclairage public et réseau télécom.
  - Remplacement de l'alimentation en eau potable et des réseaux assainissement et pluvial de la rue des Asniers, pris en charge par la communauté d'agglomération d'Epernay.
- Reprise de la connexion de l'eau potable de la source des Grillots avec le réservoir du Mont des Charmes.
   Ces travaux, pris en charge par la communauté d'agglomération, ont enfin été réalisés.

# Les projets 2018:

- o Finition des travaux en priorité rue des Asniers, afin de permettre la remise en circulation au plus vite
- o Finition de la réfection des trottoirs et de l'aménagement paysager de la rue d'Epernay
- o Entretien des trottoirs rue du Buat et rue du stade
- Etude et réalisation de nouveaux ateliers communaux sur l'ancien terrain de football
- Construction d'un terrain multisports également sur l'ancien terrain de football
- Alimentation en eau potable de Montgrimaux depuis Grauves, pris en charge par la communauté d'agglomération

Je vous souhaite bonne lecture de notre bulletin municipal et pour terminer, c'est au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, que je vous adresse des vœux de santé, de joie, de réussite et de prospérité pour vous, vos familles et vos proches.

Monsieur le Maire

Jean-Pierre Journé

# UN ŒIL DANS LE RETRO ...

Cela s'est passé dans le village, un petit retour en images ...



# Festivités du 14 juillet

Le jeudi soir, 13 juillet, de nombreuses familles se sont retrouvées pour la retraite aux flambeaux : le long cortège a suivi un trajet de la rue de la prairie jusqu'à la coopérative d'où les participants ont pu admirer un très beau feu d'artifice. Un verre de l'amitié a ensuite été partagé sur la place de la mairie où les participants se sont attardés.







Le lendemain, 14 juillet, la traditionnelle cérémonie au monument aux morts a eu lieu en présence de l'Avenir Musique d'Epernay, du corps communal des sapeurs pompiers, des membres du conseil municipal, des représentants des associations du village. Après le dépôt des gerbes, le défilé est redescendu vers la place de la mairie pour le vin d'honneur.





Le repas du 14 juillet a rassemblé une centaine de personnes. Le repas proposé par le restaurant « La fringale », avec son jambon au barbecue, a été beaucoup apprécié.







L'après-midi s'est poursuivi par le traditionnel concours de pétanque qui a toujours beaucoup de succès ; une petite vingtaine d'équipes se sont affrontées dans la bonne humeur tandis que les amateurs de belote se retrouvaient pour leur tournoi.





Une structure gonflable a permis aux enfants de se défouler. L'association des jeunes de Grauves leur a proposé différents jeux de kermesse ainsi que des maquillages. L'après midi a été animé par le duo de choc, Lulu et Gillou, jamais avares d'une plaisanterie ou d'un pas de danse... Le concours de pétanque a été très serré et c'est l'équipe de David Simmonard qui a gagné! Le soir, un barbecue préparé par les « jeunes » a permis de poursuivre cette agréable journée, pour certains jusque tard dans la nuit...







# Cérémonie de commémoration du 11 novembre

Un rassemblement a eu lieu, autour du monument aux morts de la commune, à l'occasion de la commémoration du 11 novembre, permettant de célébrer la fin de la première guerre mondiale et de rendre hommage à tous les combattants morts pour la France.

Et c'est sous un véritable ciel de Toussaint que se sont rassemblés autour de Mr Jean-Pierre Journé, maire et Mr Jean Ruelle, Président de l'ACPG-CATM quelques participants que la pluie n'avait pas réussi à décourager : sapeurs-pompiers du corps communal, membres du conseil municipal, représentants des associations...

Après les traditionnels discours et dépôts de gerbes au monument aux morts, l'assistance s'est recueillie sur les tombes des soldats puis s'est rendue à la mairie pour un moment plus chaleureux autour du verre de l'amitié.





# Repas des seniors

Le traditionnel repas des séniors a eu lieu le vendredi 8 décembre au foyer rural, dans une ambiance très sympathique. Le menu, élaboré par le traiteur Denise Bruneau, a été très apprécié par la soixantaine de participants: brochette de crevettes à la mangue, cabillaud au safran et citron confit, trou champenois, filet mignon de porc au bacon, sauce ratafia et ses légumes, salade et fromages, assiette gourmande composaient ce repas.













L'animation musicale était assurée par Michel Marly et sa chanteuse, Sabine. Leur interprétation des grands standards de la variété française a ravi le public et certains n'ont pas hésité à les accompagner en poussant la chansonnette... Certains amateurs ont également pu s'exprimer sur la piste de danse: valse, tango, disco...

Auparavant, le Maire, dans son allocution de bienvenue, a rendu hommage aux habitants et habitantes de Grauves disparus cette année. Un moment de recueillement a été demandé en leur souvenir.

Il a aussi remercié l'association "Sports et Loisirs à Grauves" et les adhérentes de l'activité "art floral" pour la confection des centres de tables.

Pour la deuxième année consécutive et en remplacement du pot de l'amitié offert auparavant à la mairie, les employés communaux étaient invités à ce repas : une façon conviviale de célébrer ensemble les fêtes de fin d'année. Ils ont reçu également un carton de Champagne et des chocolats.

Les habitants hébergés en maison de retraite ainsi que les personnes absentes pour raison médicale recevront un panier garni à l'occasion de la nouvelle année.

Nos seniors apprécient toujours cette journée offerte par la municipalité et souhaitent la voir perdurer. Seulement sept d'entre eux ont participé, à leurs frais, au repas/spectacle organisé par la communauté d'agglomération qui a eu lieu début janvier au Millésium d'Epernay









# Noël des petits Grauviots

A l'approche des fêtes de Noël, la commission des fêtes et animations culturelles a proposé le samedi 9 décembre, un après-midi récréatif pour les enfants ou petits enfants des habitants du village.

Le magicien Hervé, personnage bien sympathique et plein d'humour, a su captiver le public tout au long de son spectacle. Les enfants ont été ravis de pouvoir participer aux tours puis de repartir avec des ballons sculptés. Le père Noël est ensuite arrivé, dans son beau manteau rouge et a distribué des friandises aux enfants qui l'attendaient avec impatience...Il a reçu de nombreuses lettres. Merci à lui d'être passé par notre village alors qu'il a un planning si chargé...

Enfants, parents et grands-parents se sont ensuite retrouvés autour d'un goûter: chocolat ou vin chaud, brioche, mandarine... De quoi s'attarder autour des tables et passer un bon moment.









# Travaux de la commune



# Modification de la signalisation routière

Afin d'améliorer la sécurité routière dans la commune, différents changements de priorité ont été effectués avec de nouveaux marquages au sol et de nouveaux panneaux, tout cela validé par des arrêtés municipaux :

 Au niveau des écoles, afin de réduire la vitesse rue des buttes et à l'arrivée sur les parkings des écoles, un stop a été créé en haut de la rue des buttes, à l'intersection de la rue du clos fournier et de la rue Loucheur. Un passage piéton a été marqué au sol rue Loucheur entre les deux parkings.



L'essai de l'arrêt de bus au bout de la rue loucheur, au niveau du préau de l'école primaire ayant été concluant, à la fois pour la sécurité des enfants et pour la fluidité de la circulation, ce dernier a été matérialisé par un marquage au sol et le stationnement interdit tout le long du trottoir d'en face. De nouvelles places de stationnement en épi ont été créées sur la place, une place de stationnement pour personne handicapée a été matérialisée devant l'école maternelle. A la sortie de ce parking, les usagers devront céder le passage aux véhicules arrivant rue Loucheur.

- Rue de la prairie, un stop a été mis en place à l'intersection avec la route départementale 240 (rue d'Epernay), et les véhicules sortant de l'impasse du grand pré doivent céder le passage avant de s'engager rue de la prairie.
- Rue du stade, les véhicules doivent laisser la priorité à ceux arrivant sur leur droite, venant du chemin blanc, avant de céder le passage un peu plus loin aux véhicules circulant sur la route départementale 240 (rue de Vertus).
- Rue de Vertus, les véhicules venant du centre du village, doivent désormais laisser la priorité à ceux arrivant sur leur droite, venant de la rue des Bergelottes avant de céder le passage aux véhicules circulant sur la route départementale 240 (rue de Vertus).
- Au niveau du lotissement Terres des Rouillons, les véhicules sortant de l'impasse doivent céder le passage aux véhicules circulant sur la route départementale 240 (rue d'Epernay).
- Au centre du village, afin d'améliorer la sécurité à l'intersection de la Grande rue et de la route départementale 240 (rue d'Epernay et rue Bruyère), des interdictions de stationner ont été matérialisées par marquage au sol ou panneau alors que des places de stationnement ont été créées Grande rue.

### Travaux de réfection des trottoirs et d'enfouissement des réseaux

Les travaux préparatoires à l'enfouissement des réseaux, rue d'Epernay et rue des Aniers sont terminés et ont été effectués par l'entreprise DRTP, missionnée par le SIEM (syndicat intercommunal d'énergies de la Marne).









La remise en état complète des réseaux eau potable, eaux usées et pluviales de la rue des Aniers est également terminée. Ils ont été effectués par les services de la communauté d'agglomération et financés par celle-ci.

Cette première tranche qui a nécessité une parfaite coordination des entreprises s'est terminée avant les fêtes et après une pause hivernale, la deuxième tranche commence en janvier. Si tout se passe bien, elle devrait se terminer fin février, début mars. Restera les plantations des végétaux.

Après les appels d'offres, les entreprises retenues sont les suivantes :

- lot 1 : Réfection de la chaussée et des trottoirs : Entreprise POTHELET de PIERRY, pour un montant de 264 766,30€ HT soit 317 719,56€ TTC
- lot 2 : Éclairage public : D.R.T.P pour un montant de 36 587,00€ HT soit 43 904,40€ TTC
- lot 3 : Aménagements paysagers : Entreprise EDIVERT de ORMES, pour un montant de 50 842,07€ HT soit 61 010,49€ TTC

L'enfouissement du réseau télécom va coûter 37 479.76€ HT soit 44 975.71€ TTC non subventionnable.

Le coût de l'enfouissement des réseaux électriques s'élève à 169 000€ et est pris en charge à 95% par le SIEM (syndicat intercommunal d'énergies de la Marne), les 5% restant soit 8 450€ sont à la charge de la commune.

L'ensemble de ces travaux sera financé par une subvention de la DETR à hauteur de 84 217€ selon l'estimation initiale et une subvention de 50 000€ accordée par la communauté d'agglomération pour le projet paysager créé par Benoit Vigne, paysagiste de cette même communauté d'agglo.

Le reste à charge pour la commune s'élève à 273 514€ et sera financé par des fonds propres

# Travaux de raccordement de la source des Grillots avec le réservoir du Mont des Charmes

Cet été, en période de canicule, les habitants ont subi un épisode de pénurie d'eau : aucune fuite n'a été détectée, il s'agissait simplement d'une surconsommation. La commune a été réapprovisionnée d'urgence en eau par la communauté d'agglo mais il fallait trouver une solution durable.

La communauté d'agglo a donc enfin accepté d'effectuer les travaux de reconnection de la source des Grillots avec le réservoir du Mont des Charmes. Celle-ci avait été interrompue en 2009 suite à un glissement de terrain. Or ce glissement concernait le réservoir et non pas le captage, le raccordement a donc pu être réalisé en déviant la zone concernée par le glissement de terrain.

Grauves ne devrait plus manquer d'eau...





Le captage de la source des Grillots a été sécurisé par la pose d'une clôture. Tous ces travaux ont été entièrement financés par la communauté d'agglomération.



# Construction d'un terrain multisports

Après des mois d'étude et de réflexion, il a été décidé de construire un terrain multisports sur le premier terrain de foot non utilisé, à côté des futurs ateliers municipaux. C'est Mefran collectivités, entreprise de l'Aube, qui a été choisie pour la fourniture et l'installation : elle a été choisie pour la qualité de la structure, pour les nombreux équipements proposés, pour la fabrication française et la proximité de la société, et cela pour un montant de 39 000.00€ HT soit 46 800.00€ TTC. La commande commune avec Avize avant le 31 décembre 2017 a permis d'obtenir une réduction non négligeable de 7000 € et a accéléré notre décision.

S'ajoute à ce montant celui de la construction d'une plateforme pouvant accueillir la structure : c'est l'entreprise Pothelet qui a été retenue avec un devis de 19 915.00€HT (23 898.00€TTC)

Des dossiers de demande de subventions ont été déposés auprès du Conseil Départemental et du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) pour la construction de ce terrain multisports.

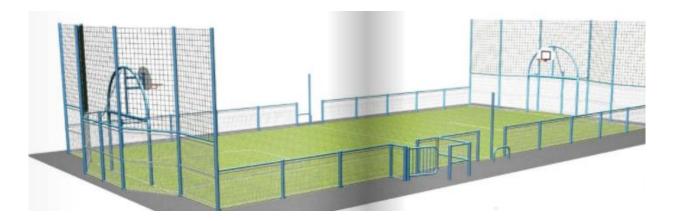
Le financement peut être envisagé comme suit :

- Coût total : 70 698,00€ TTC

- Subvention Conseil Départemental : 10 115,00€

- Subvention CNDS: 29 457,00€

- Coût supporté par la commune : 31 126,00€ TTC



Ce terrain destiné aux enfants et adolescents du village comportera une aire de jeux avec des cages de foot et hand, des panneaux de basket, des poteaux multifonctions avec 5 hauteurs de filet possible permettant la pratique du tennis, tennis ballon, badminton et volley. De quoi satisfaire et occuper nos jeunes !

Dans les années à venir, cette structure pourra être complétée, par des options, des appareils de fitness pour les plus grands, des structures de jeux pour les plus petits par exemple...

# Travaux dans les logements communaux

Les locataires de l'appartement situé au 5 bis rue d'Epernay et de la maison communale située rue du Buat ayant donné leur congé, des travaux de rénovation ont été effectués avant la relocation.

Pour la maison : enduit sur les murs par l'entreprise "les peintres sparnaciens" et remise en peinture de toutes les pièces par les employés communaux

Pour l'appartement : remise en peinture de la salle de bain et pose d'un nouveau revêtement de sol.

Ces deux logements sont reloués depuis décembre : bienvenue à ces nouveaux habitants !

# Travaux des commissions

# Commission voirie et chemins communaux

Jean-Marie Bauchet



Pas de gros travaux faits ou à prévoir : l'entretien habituel et régulier des chemins de vignes par l'employé communal permet de les maintenir en bon état. Les endroits un peu critiques seront ragréés et recouverts de graviers comme l'a été fait la partie proximale du chemin rural d'Epernay à Grauves (continuité de la rue des Hurlots).

Les chemins forestiers sont également en bon état général. Les grosses ornières seront comblées au printemps, lorsque le terrain sera moins lourd.



L'entretien des chemins, c'est aussi le nettoyage des décanteurs, pots et fossés afin d'éviter leur engorgement et le risque d'inondation. Ce nettoyage est fait systématiquement au printemps et en automne et après les orages si nécessaire.

Chaque pluie violente entraîne avec elle boue et sarments, sur les routes, chemins, grilles... et nécessite un nettoyage.

En 2017, cette mission, effectuée par l'employé communal, a nécessité 211 heures de travail pour un total de 733 mètres cubes de boue retirée.

dates	Nombre d'heures	Nombre de	Pots et fossés	Volume
	de travail	décanteurs		
Du 15 mars au 12 avril	100	47	7	325
Du 7 au 11 aout	16	15	0	56
Du 19 septembre au	95	46	8	352
17 octobre				

# Commission urbanisme et bâtiments

**Jean-Marie** Bauchet

Vu la vétusté et la non conformité des ateliers communaux existants, et le projet de réhabilitation du centre du village, il est devenu nécessaire d'en construire d'autres. L'emplacement proposé, pour cette future construction, le premier terrain de football non utilisé pour cette discipline, a été validé lors du conseil municipal du 23 janvier 2017.

La commission a déjà bien avancé dans l'étude de la surface nécessaire pour garer les véhicules, pour entreposer tout le matériel, les réserves, les outils ... la place pour l'atelier, les différents équipements utiles, etc.

Ces ateliers communaux ne devront pas être « une verrue » dans le quartier concerné et ne pas gêner visuellement le voisinage. Ils devront parfaitement s'intégrer au paysage, masqué par un remblai et des végétaux et l'architecture devra s'accorder avec celle du foyer rural pour une belle harmonisation.

Lors du conseil municipal du 30 novembre 2017, il a été décidé de confier la mission de maître d'œuvre pour la construction des ateliers communaux estimée à 550 000,00€ HT à Mme Pascale DUBOIS, architecte à Châlons en Champagne pour un montant de 10% de l'estimation soit 55 000,00€ HT. Elle a été choisie parmi 3 architectes pour son devis compétitif.

# **Commission fleurissement**

Odile Vermeersch

Sans vouloir se lancer des fleurs... nous avons été assez satisfaits du fleurissement d'été !!!



Cet automne, nous avons fleuri les entrées du village, la mairie ainsi que les bacs restant en place tout l'hiver, avec des petits arbustes et des plantes fleuries vivaces que l'on pourra récupérer au printemps. Des bulbes de tulipes ont également été plantés dans ces bacs et certains massifs. Enfin des narcisses ont été mises en place dans les parties engazonnées des trottoirs rue de Vertus et rue d'Epernay. De quoi égayer un peu le village en attendant le printemps.





Le coût total du fleurissement (terreau et plantes) pour l'année 2017 s'élève à 2 480 €. Nous avons réalisé de belles économies en plantant nous même les fleurs livrées par la ferme Saint-Antoine.

Nous avons pas mal de projets d'aménagements en tête, reste à les étudier et à les chiffrer avant leurs possibles et éventuelles créations au printemps.

Les membres de la commission se sont réunis plusieurs fois cet été pour sélectionner les maisons remarquables par leur fleurissement, leur aménagement paysager. Ils ont décidé de récompenser cette année, des jardins plus naturels, des aménagements créés par les propriétaires eux-mêmes, et non par des paysagistes.

### Voici le palmarès :

Dans la catégorie cours, façade sur rue : Mme Francine Fresneau, Mme Marie Lepicier, Mr et Mme Eugenio Ferreira

Dans la catégorie maison avec jardin fleuri : Mr et Mme Launay, Mr et Mme Mehault, Mr et Mme Daniel Machet







Dans la catégorie parc arboré : Mr et Mme Deliège



Dans la catégorie exploitation viticole : Champagne Domi

La commission a également décidé de donner un prix d'encouragement à deux jeunes couples pour leurs efforts pour fleurir leur maison. Certes, le résultat n'est peut-être pas celui espéré mais la volonté est là : félicitations à Emilie et Loic, rue des forêts et Mylène et Anthony rue de Vertus.

Les lauréats ont reçu leur prix lors des vœux du Maire en janvier, félicitations à tous!



La commission tient à féliciter également Mr et Mme Jean-Claude Dehec de Mongrimaux qui ont encore obtenu cette année un prix d'excellence au concours départemental des maisons fleuries.

Merci à toutes les personnes, qui en fleurissant ou en arborant leur jardin, contribuent à rendre notre commune agréable et accueillante. C'est l'affaire de tous d'avoir un village propre et bien entretenu : nettoyer son trottoir, ramasser les éventuels détritus, rentrer ses poubelles... Merci également de désherber votre trottoir : vous savez que l'utilisation des pesticides est interdite dans les collectivités depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le désherbage thermique est très onéreux et le désherbage mécanique prend beaucoup plus de temps. Si chacun retire les quelques herbes qui peuvent pousser sur les trottoirs, devant sa propriété, notre village s'en portera encore mieux !

# **Commission communication**

### Odile Vermeersch

La page facebook officielle mairie de Grauves fonctionne plutôt bien. Nous essayons de l'alimenter très régulièrement avec les actualités de la commune mais aussi en partageant certaines informations de la communauté d'agglomération, de la gendarmerie ou de la Préfecture de la Marne. C'est un moyen simple de se tenir informer, d'être rapidement au courant dans le cas d'alerte, ou simplement de savoir ce qui se passe quotidiennement dans notre village, partager des photos, des infos... Pour cela, il faut « aimer » la page, s'y abonner.



En ce début janvier, nous avons 263 abonnés à la page et 249 « mention j'aime » ! Venez les rejoindre !!!

Le site internet, lui aussi est alimenté régulièrement : actualités édités dans le blog, les infos pratiques trouvées dans les différentes rubriques : agenda, calendrier des disponibilités des salles communales, menu de la cantine scolaire, compte-rendu des conseils municipaux, tri sélectif, etc...

Un seul regret, mais gros regret, c'est que la plupart des associations ne communiquent pas sur leurs actualités : malgré nos demandes sans cesse réitérées, elles ne fournissent pas les affiches de leurs manifestations, leurs résultats sportifs, leurs articles ou photos de leurs manifestations passées, leurs assemblées générales et changement de bureau, leurs informations de rentrée associative (date de rentrée, horaires des activités, modalités d'inscriptions...etc...). Certaines préfèrent écrire un article pour l'union mais pas pour leur bulletin municipal... C'est très décevant. Faudra-t-il mettre en place un nouveau concept, comme dans certaines communes : pas de communication = pas de subvention !? Ce serait encore plus décevant d'en arriver là.

Et il suffit de feuilleter cet infoGrauves pour s'en rendre compte...

# Commission fêtes et animations culturelles

### Gilles Pertois

Deux évènements ont été organisés par la commission ces 6 derniers mois : les festivités du 14 juillet et le Noël des enfants avec chaque fois une bonne ambiance et de nombreux participants (voir aussi un coup d'œil dans le rétro). Ces manifestations seront reconduites cette année.

Pour 2018, la commission est déjà au travail et s'est réunie afin de fixer les grandes lignes de ses futures animations. Pour le premier semestre, la date du carnaval a été fixée au samedi 17 mars, avec pour thème « le printemps »! Nous comptons sur vous, enfants et parents pour former un défilé gai et coloré! Avec un peu d'imagination et de créativité, chacun pourrait concourir au prix du plus beau costume enfant et adulte!!!



La fête patronale aura lieu cette année les 23,24 et 25 juin avec les points forts habituels : retraite aux flambeaux, attractions foraine... L'animation du dimanche après midi sera assurée par la troupe Caval baloons avec ses costumes colorés, ses ballons, ses rythmes de samba... ambiance assurée !

« L'association des jeunes de Grauves » et « L'Art de Vivre » seront également présents pour la restauration et l'animation.

# Commission sport tourisme événementiel de la communauté d'agglomération

Patrick Tisserand

La deuxième édition de Champagne en fête aura lieu les 29 et 30 juin et 1er juillet 2018, édition à laquelle le comité La Champagne en fête Grauves Mancy ne participera pas: il était en effet prévu, depuis la création de cet évènement, une participation tous les deux ans à cette manifestation.

Le comité la champagne en fête Grauves-Mancy vous informe qu'il sera de la 3ème édition en juillet 2019 sur la commune de Mancy.



# Groupe scolaire des trois coteaux

Pendants les congés d'été, différents travaux de rénovation ont été effectués afin de maintenir les locaux en bon état notamment la remise en peinture de certains murs extérieurs ...

La rentrée scolaire de septembre s'est bien déroulée, avec comme particularité, le retour à la semaine des 4 jours. Les effectifs des deux écoles restent stables encore cette année :





En maternelle, la classe de petite et moyenne section de Mme Olivia Lambert accueille 23 élèves (11 petits et 12 moyens) et celle de moyenne et grande sections de Mme Valérie Leau, 25 élèves (9 moyens et 16 grands) soit 48 enfants.

En élémentaire, 88 enfants sont partagés dans les 4 classes :

Mme Groizier (15 CP et 6 CE1) 21 élèves Mmes Mirbelle et Vallois (14 CE1 et 8 CE2) 22 élèves M Frémy et Mme Douchet (6 CE2 et 15 CM1) 21 élèves M Vitry et Mme Vallois (6 CM1 et 18 CM2) 24 élèves



Depuis la rentrée, sept nouveaux petits élèves ont intégré le groupe scolaire.

Le premier conseil d'école a eu lieu le 19 octobre dernier, les enseignants ont pu présenter leurs différents projets pour l'année scolaire 2017/2018 :

En maternelle, un membre de l'association « lire et faire lire » intervient dans l'école depuis le 7 novembre. Concernant la lecture, le travail collaboratif entre les deux écoles est renouvelé : les élèves de la classe de CE1/CE2 vont lire des histoires aux enfants de maternelle. Les enfants vont aussi bénéficier des animations des « savants fous », d'un spectacle et d'une sortie de fin d'année à déterminer. La kermesse aura lieu le 15 juin.

### En élémentaire :

Les enfants ont réalisé leur contrat endurance sur le terrain de football de Grauves le vendredi 13 octobre. De nombreux parents étaient venus les encourager.

Toutes les classes bénéficieront d'un cycle piscine d'une quinzaine de séances. Certains enfants passeront le test « savoir nager ».

Les CP / CE1 participeront à un concours « plume en herbe » et iront visiter du château de Vaux le Vicomte avec les CE1 / CE2

Les enfants de CE2 passeront leur permis piéton.

Les CE2 / CM1 auront une sortie d'une journée en rapport avec l'histoire (guerre mondiale + course d'orientation)

Les CM1 et CM2 passeront leur permis vélo et bénéficieront de l'intervention de la brigade de prévention de la délinquance juvénile.

La classe de CM1/CM2 est partie en classe transplantée, du 13 au 19 janvier à Longevilles- Mont-d'Or dans le Doubs. Les enfants d'élémentaire participeront également à des journées spéciales en lien avec le parcours citoyen : une a déjà eu lieu, la commémoration du 11 novembre qui a eu lieu cette année à Mancy et où les enfants ont chanté la Marseillaise. Ils participeront ensuite à l'opération « pièces jaunes » en janvier, à la semaine de la presse en mars, à la journée de l'Europe en mai et aux Olympiades en juin.

La kermesse aura lieu le 29 juin.

Lors de ce conseil, les participants ont dressé un bilan plutôt positif du retour à la semaine des 4 jours décidé en juin, suite à la proposition du gouvernement et après consultation des parents et vote en conseil d'école et en conseil syndical :

Les représentants des parents d'élèves notent une amélioration au niveau de la fatigue des enfants et au niveau des devoirs. Les enseignants trouvent également que les enfants sont moins fatigués et donc plus réceptifs. Quant au syndicat scolaire, il est aussi satisfait et soulagé, d'une part, par les économies engendrées (les activités périscolaires coûtaient environ 30 000€ annuels) et d'autre part, par le fait qu'il n'y ait plus à organiser ces temps périscolaires, organisation lourde et parfois problématique. Malgré tout, chacun reconnaît que, compte tenu de la taille du groupement scolaire, les activités proposées pendant ces trois dernières années étaient pertinentes.

En ce qui concerne la vie à l'école au premier trimestre, deux alertes ont eu lieu lors de cette première période (incendie et intrusion). Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu mais aussi celles des délégués de classe, l'occasion d'aborder avec les enfants des thèmes d'instruction civique de façon pratique. Le marché de Noël a eu lieu le 15 décembre dernier, attirant comme d'habitude de nombreux parents à la recherche des petits objets décoratifs confectionnés par leurs enfants. Certains ont pu s'attarder un peu, le temps de prendre un goûter et d'attendre l'arrivée du Père-Noël. Les bénéfices de cette manifestation sont destinés aux coopératives

# Info en vrac

# Bibliothèque solidaire : ouverture le vendredi 2 février !!!

L'idée a germé cet été en voyant la multiplication des « boîtes à lire » dans différentes communes. Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. Des vieilles cabines téléphoniques sont utilisées parfois comme boîtes à lire.

A Grauves, cette bibliothèque est installée dans le hall de la Maison des Associations afin que les livres soient à l'abri des intempéries. Elle sera ouverte à tous, enfants, ados, adultes ; chacun pourra y déposer et emprunter des livres gratuitement, sans carte d'adhérent, sans contrôle. Elle sera basée sur l'échange, le partage et la confiance. Mais, ce n'est pas parce que c'est gratuit que cela ne vaut rien : le respect des livres et du rangement est attendu de la part des usagers que nous espérons nombreux.

Merci à tous ceux qui, suite à la distribution de l'information dans les boîtes à lettres, ont apporté de nombreux livres à la mairie et ainsi participer à ce projet. Dès que la bibliothèque sera ouverte, vous pourrez y déposer directement vos livres sur les étagères réservées à cet usage, en fonction des âges ou des thèmes.



# Horaires d'ouverture :

Le lundi de 17h00 à 19h00 Le mardi de 17h30 à 18h30 Le mercredi de 16h30 à 18h00 Le vendredi de 18h30 à 20h00

Et quand la maison des associations est ouverte, à l'occasion des entraînements libres et des compétitions du billard club et du TTGrauves

# Embauche d'un deuxième employé communal

Mr Bruno Laurent qui avait bénéficié de 2 CDD de quelques mois pendant les beaux jours des deux dernières années va être définitivement embauché au printemps prochain. Son expérience et le travail effectué depuis ces 2 années au niveau des nos espaces verts et du fleurissement de la commune, travail qui nous a apporté toute satisfaction, nous ont conforté dans cette décision.



Bienvenue à lui!

# Assistantes maternelles agréées

Une nouvelle « Nounou » vous propose ses services à Grauves :

Mme Aurélie Gillet, 2 rue de Vertus, tel: 06 81 94 74 28

Elle vient compléter l'offre déjà proposée par Anne-Marie Pertois (2, rue de la coopérative Tel: 03 26 57 84 79)

et Natacha Franke (10, rue des hottrots à Grauves. Tel: 06 66 46 17 87)

# Journées de formation aux premiers secours

Formez-vous aux gestes qui sauvent! Un proche qui fait un malaise ou qui s'étouffe, une brûlure, un accident de la route... Nombreux sont les risques dans notre vie quotidienne. Face à une personne en danger, avoir les bons réflexes peut parfois sauver une vie. Vous devez agir mais vous ne savez pas comment ? Formez-vous aux gestes de premiers secours (PSC1) avec les sapeurs-pompiers. Pour mieux anticiper l'urgence, et savoir réagir!

### La formation prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1)

Avoir le bon réflexe peut sauver une vie ! Grâce aux sapeurs-pompiers de France, vous pouvez apprendre les gestes de premiers secours à travers une formation simple et courte qui permet d'avoir les bons réflexes face à un ami, un membre de votre famille ou toute personne en danger.

La formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) est ouverte à tous, à partir de 10 ans, et ne nécessite aucune formation préalable. Quels que soient votre âge, votre profession et votre condition physique, vous pouvez apprendre à secourir votre prochain.

La durée de la formation est de 7h.

Le PSC1 est une formation d'une journée, qui vous permettra d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situation : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours, etc.



### Pourquoi se former?

Faire des concitoyens le premier maillon de la chaîne des secours en leur enseignant les bons réflexes à adopter : voilà qui permet d'augmenter sensiblement les chances de sauver des vies et de rendre encore plus efficace l'intervention des secours.

C'est pourquoi les sapeurs-pompiers, acteurs d'urgence mais aussi de prévention, sont les premiers formateurs du grand public au secourisme en France. 100.000 personnes sont formées chaque année au PSC1 par les sapeurs-pompiers de France.

### Où se former?

Suite au forum des associations où de nombreuses demandes avaient été formulées, un pompier formateur du corps communal des sapeurs pompiers de Grauves va proposer dans les mois à venir des formations PSC1 via l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Marne.

Une première journée de formation aura lieu **samedi 10 mars 2018**, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, à la salle associative, pour un groupe de 10 personnes déjà inscrites grâce à l'annonce de la page Facebook, il y a quelques semaines.

D'autres viendront ultérieurement en fonction des demandes qui s'annoncent déjà nombreuses.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer auprès de Loic Jazeron, sapeur-pompier formateur, par mail : jazeron.loic@orange.fr

Le coût de la formation est de 62€.

Les personnes titulaires depuis de nombreuses années du PSC1 ou AFPS (attestation de formation aux premiers secours) peuvent bénéficier d'une remise à niveau au prix de 32€

# Un nouveau service dans notre commune



Depuis plusieurs semaines maintenant, les habitants de Grauves peuvent bénéficier de la livraison de fruits et de légumes de saison ainsi que des produits d'épicerie issus de producteurs locaux (centre et sud ouest marnais principalement), grâce à l'entreprise Patati et Patata. Il suffit pour cela de choisir ses produits et de passer commande avant le mercredi matin sur leur site internet patatietpatata.org pour être livrés sans frais de livraison, le jeudi soir, place de la mairie.

Nous rappelons aussi d'autres services pouvant faciliter la vie des Grauviots : Le dépôt de pain au café/restaurant « Le Centre » Les kebbabs le mardi soir et les pizzas le vendredi soir sur la place de la mairie.

# Benne à bidules

En raison des nombreuses incivilités et de la découverte régulière de toutes sortes de déchets dans la benne à bidules, celle-ci a été déplacée dans la cour des ateliers communaux. Les viticulteurs de Grauves ayant besoin d'y accéder sont priés de s'adresser à la mairie.

# Déchèterie de Pierry : rappel de la règlementation et des horaires

L'accès à la déchèterie est gratuit. Il est réservé exclusivement aux particuliers et interdit aux professionnels, lesquels doivent faire appel à des prestataires pour le traitement de leurs déchets d'activités.



Les véhicules de moins d'1,90 m sont autorisés. Pour les particuliers possédant un véhicule de hauteur supérieure à 1,90 m, l'accès à la déchèterie est possible sur présentation d'une autorisation d'accès. Cette autorisation est délivrée à l'Hôtel de Communauté, place du 13e RG à Epernay, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h ou 13h45 et 17h, sur présentation de la carte grise du véhicule et d'une pièce d'identité. L'accès des camions à plateau et bennes basculantes est toutefois strictement interdit.

	Eté du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	Hiver du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars
lundi	De 10h à 14h	De 10h à 14h
mardi	fermée	fermée
Mercredi, jeudi, vendredi	De 10h à 12h00 et de 15h00 à 19h00	De 10h à 12h et de 14hà17h
samedi	De 10h à 19h	De 10h à 17h
dimanche	De 10h à 12h	Fermée

# Le périple d'un Grauviot à vélo...

Un jeune trentenaire de Grauves, Gauthier Devie, a pris la route le 25 mai dernier pour un long périple, rejoindre Perth, en Australie à bicyclette : 15 000 km à parcourir, un ambitieux défi sportif et un magnifique voyage à travers l'Europe et l'Asie.



La page facebook officielle Mairie de Grauves partage ses carnets de voyage depuis le premier jour :



# 25 mai 2017 ·

« Le compteur est mis à zéro ! Bye bye Grauves. C'est parti pour un long voyage. Les premiers jours vont sûrement être les plus difficiles, le temps que les muscles se remettent en marche... Heureusement la météo est avec moi

Et depuis, nous avons plaisir à le suivre dans ses aventures, à lire ses commentaires, à visionner ses photos. Il a vécu des moments pénibles mais aussi des moments magiques, de belles rencontres, il a traversé des régions magnifiques, profité de paysages incroyables.

Actuellement, il traverse l'Asie de sud est : Vietnam, Laos, Thaïlande puis Cambodge. Le dépaysement doit être total !

Nous lui souhaitons bonne route, bonne continuation et vous invitons à suivre sa page facebook : Grauves-Perth bike ride.





# Publication du 6 janvier :

« Country num. 22 : Cambodia 🔤 🗆 🗆 ! »

Gauthier a l'air en pleine forme après avoir déjà traversé 21 pays !!!

Joint par les réseaux sociaux, il a confirmé que tout allait bien pour lui et souhaite à tous les Grauviots une belle année, pleine d'aventures!!!

# **Etat-civil**

Cette rubrique est destinée à donner des informations concernant l'état civil des personnes résidant sur la commune. Cependant, conformément aux dispositions de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), nous précisons que nous ne pouvons diffuser les données enregistrées par les services d'état civil qu'avec l'accord des intéressés. Pour ce numéro, une famille n'a pas souhaité y figurer.

# **Naissances**

Le 9 août 2017, Raimana Tissier, fils de Morgan Tissier et Laurianne Mamatui, domiciliés 2, rue du stade





Le 14 novembre 2017, Tyler Monin, fils de Rudy Monin et Virginie Clergé, domiciliés 19, Grande rue

Félicitations aux heureux parents!

# Baptême civil

Le 2 septembre 2017, a eu lieu le baptême civil d'Alban Louis, fils de Kévin Louis et Charlotte De Sousa, demeurant 28 grande rue, entouré de ses parrain et marraine, Valentin De Sousa et Alexanne Louis.



# **Mariages**



Le 19 septembre 2017 : Mr Yannick Méhault, retraité et Mme Maria del Pilar Smenjaud Pino, sans profession, domiciliés 2, rue du Darcy

Le 25 novembre 2017 : Mr Fabrice Hot, brocanteur et Mme Francine Doulet, ouvrière d'entretien, domiciliés 8, rue Saint-Georges à Montgrimaux



Tous nos vœux de bonheur aux mariés!

# **Décès**

Mme Madeleine Bourboin née Carton, le 16 octobre 2017 à l'âge de 84 ans

Mme Monique Pathiot, épouse Populus, le 6 novembre 2017 à l'âge de 83 ans

Mme Bernadette Siret, épouse Dominé, le 7 décembre 2017 à l'âge de 80 ans

Melle Coralie Pheulpin, le 8 décembre 2017 à l'âge de 22 ans

Nos sincères condoléances aux familles

# Vie associative

Ces pages sont réservées aux associations de notre village pour leurs communications, informations, photos....

Pour cette édition, cinq associations ont transmis des informations à publier...

Quelques infos sur la rentrée associative: avec l'arrêt des temps d'activités périscolaires et le retour à la semaine des 4 jours, 3 associations du village avaient décidé de proposer des activités aux enfants, après l'étude, de 17h35 à 18h35, avec le possibilité d'aller chercher les enfants à l'école, les parents ne récupérant leurs enfants qu'à 18h35 sur le lieu des activités, ce qui pouvaient être très pratique pour les parents... Toutes les informations avaient été données aux parents par le biais du cahier de liaison de l'école, le jour de la rentrée. Trois activités étaient donc proposés: le billard le mardi, la danse jazz le mardi et le jeudi et le tennis de table le vendredi. Hélas, ces propositions n'ont pas du tout intéressé les familles : seule, l'activité billard a pu continuer avec seulement 2 enfants; le tennis de table avec aucun enfant et la danse jazz avec seulement 5 enfants d'inscrits, ont été contraints d'arrêter.

Dommage ...

# Billard Club de Grauves

L'assemblée générale du billard club de GRAUVES s'est déroulée le 21 octobre dernier. A cette occasion, a eu lieu la remise des diplômes et récompenses notamment chez les jeunes :

Remi Collard champion de champagne Gest

Antonin Pavy champion de champagne Gest

Pour le billard découverte chez les jeunes du périscolaire, le diplôme d'aptitude Bronze a été remis à Romain Glasson, Estéban Bouché, Maxime Chouard et Rafael Lopes





Antonin Pavy du billard club de Grauves a participé à un stage de détection à Eloyes dans les Vosges.

Cette journée, dont c'était la première édition, a permis au moniteur de juger lesquels de ces jeunes garçons étaient aptes à intégrer les stages fédéraux qui se dérouleront pendant les vacances de juillet.

Deux compétiteurs du district, Remi Collard du billard club de Grauves et Djason Ponthieu du billard club d'Ay ont participé à un stage qu'avait organisé le département pour ces jeunes espoirs, dans les locaux du billard club de Grauves.



Le loto du club aura lieu cette année le samedi 3 novembre : réservez votre date !



L'association a connu quelques déconvenues au premier trimestre : en octobre, suppression des cours de danse jazz enfants mis en place à la rentrée de septembre et en décembre, suppression du circuit fitness adulte qui se déroulait tous les jeudi soirs. Il n'y avait en effet pas suffisamment de participants... C'est une grande déception pour l'association de ne pas réussir à fédérer les habitants de Grauves autour d'activités variées et de qualité.

Malgré tout, nous ne perdons pas notre dynamisme et notre volonté de proposer de nouvelles activités :

Cours de perfectionnement, remise à niveau en anglais pour les adultes avec Françoise, professeur d'anglais à la retraite. Il a remporté un franc succès dès la première séance et affiche complet!

Le groupe se retrouve le lundi de 18h15 à 19h15, à la salle associative.





**Scrapbooking** (loisir créatif consistant à mettre en valeur des photos avec des décors d'un thème approprié, création d'album, de cartes,...) avec Valérie.

Le mardi à partir de 14h00 et jusque 18h00, à la salle associative.

Adhésion à l'association: 10€ par chèque à l'ordre de SLG plus l'achat d'un peu de matériel auprès de l'animatrice, le matériel plus coûteux sera mis à disposition des participantes.

N'hésitez pas à venir découvrir cette activité: les adhérentes se feront un plaisir de vous montrer leurs différentes créations et vous donneront surement l'envie d'intégrer le groupe!

**Art floral**, à la salle associative. Tous les 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, de 18h00 à 19h30 .Possibilité d'un 2ème groupe de 16h30 à 18h00 si il y a beaucoup de participantes (16 personnes sont déjà inscrites !)

Prochaine séance : le mercredi 21 février

Adhésion à l'association : 10€ par chèque à l'ordre de SLG plus 25 à 30 € la séance à régler directement à la fleuriste, Patricia.

La séance de janvier a permis aux adhérentes d'apprendre à faire une charlotte de fleurs (en photo ci-contre).



Sports et loisirs à Grauves, c'est toujours **le yoga** avec Jean-Yves tous les mardi de 19h30 à 21h00 au foyer rural. Les inscriptions sont toujours possibles en janvier pour les personnes ayant déjà pratiqué.

Adhésion à l'association : 10€ plus 100€ pour les cours jusqu'en juillet, soit 110€



C'est aussi **la gym bien-être**, chaque vendredi, de 9h30 à 10h30, au foyer rural, avec notre coach Benjy, pour tous, femmes et hommes de tout âge et toute condition physique. Adhésion à l'association: 10€ plus 70€ pour les cours jusqu'en juillet, soit 80 €.

L'association a tenu son assemblée générale fin novembre, moment de présenter les bilans, de discuter des projets et de procéder au renouvellement du bureau : Laurence Baudry a été nommée au poste de secrétaire en remplacement de Valérie Varnier.

Renseignements et inscriptions par mail : assoc.slg@gmail.com ou au 06 33 05 22 93 Suivez notre actualité sur notre page facebook ! Aimez ! Partager !



L'association des jeunes des Grauves a organisé deux événements conviviaux et festifs en cette fin d'année 2017. En novembre, nous avons convié les Grauviots à déguster, avec modération, le beaujolais nouveau. Une première édition qui a réuni de nombreux habitants et nous attendons avec hâte novembre 2018 afin de ravir de nouveau vos palais. Enfin, nous ne pouvions nous quitter le 31 décembre sans arroser la nouvelle année. Le réveillon de la Saint-Sylvestre était l'occasion propice de vous faire plaisir et de célébrer, tous ensemble, la joie de vivre.

Les membres de l'association des jeunes de Grauves tiennent à vous souhaiter une merveilleuse année. Nous espérons vous retrouver au plus vite lors des prochaines manifestations dans notre cher village.



# Tennis de table

Le club est composé de 26 licenciés dont 3 féminines.

5 équipes étaient engagées en championnat départemental en 1ère phase.

### En voici les résultats :

Équipe première accède à la Division 1 en ayant gagné tous ses matchs, elle finit 1ère en D2.

L'équipe 2 en D4 finit 2eme et accède à la D3.

L'équipe 3 en D4 termine 5ème et se maintient en D4 pour cette deuxième phase.

Les équipes 4 et 5 en D5 terminent respectivement 5ème et 7eme et fusionneront en une seule équipe en 2eme phase pour jouer en D5.

La salle est ouverte tous les mardis soir à partir de 20h pour les personnes désirant jouer (tous niveaux).

Entraînements dirigés (jeunes et adultes) le vendredi soir à partir de 18h30.

Compétitions par équipes le vendredi soir à partir de 20h30.

Les supporters sont les bienvenus pour encourager nos équipes à partir du 19 janvier.

Renseignements et inscriptions au 06-48-51-67-67.

Le loto du club s'est déroulé le 16 décembre dernier au foyer rural d'Avize. De nombreux lots de valeurs étaient à gagner pour le plus grand bonheur des participants. Bravo aux gagnants!

# FAMILLES RURALES DE GRAUVES, LA RUCHE

C'est avec un grand bonheur que le centre a ouvert ses portes une semaine pendant les vacances de la Toussaint.

A cette occasion, les abeilles se sont bien occupées avec des activités manuelles et sportives autours du thème "halloween». Une sortie cinéma a été organisée également en milieu de la semaine!

# **GRAUVES A FÊTE HALLOWEEN POUR LA SECONDE FOIS:**

Les fantômes, vampires, sorcières et diverses monstres se sont encore donnés rendez vous ce 31 Octobre 2017 dans les rue de notre village.

Une cinquantaine d'enfants étaient présents, accompagnés de leurs parents eux même déguisés.

La récolte de bonbons a rencontré un énorme succès avec environ 40 kg de friandises à se partager le soir autour d'un verre de l'amitié.

L'ensemble de l'équipe de La ruche remercie les habitants de la commune pour l'accueil qu'ils ont réservé à nos petits monstres, mais également un énorme merci à toutes les personnes qui sont venus à ce défilé !!!

Rendez vous le 31 Octobre 2018!!!

### 2ème EDITION DU VIDE DRESSING:

L'association a organisé le Dimanche 22 Octobre sa 2e édition du Vide Dressing. Les inscriptions étaient encore une fois au complet avec de nombreux visiteurs !!!

Rendez vous l'an prochain le Dimanche 21 Octobre 2018

### PROCHAINES DATES D'OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS :

L'assemblée générale aura lieu le **Mercredi 04 Avril 2018 à 20h** à la salle associative. L'occasion de vous présenter nos différents projets pour l'année à venir. N'hésitez pas à rejoindre notre équipe !!!

La Ruche ouvrira ses portes prochainement :

En février: Du 26 Février au 02 Mars 2018

Au printemps: Du 23 au 27 Avril 2018

L'été: Du 09 Juillet au 03 Août 2018

A la Toussaint : Du 22 au 26 Octobre 2018

La section "ado" sera de nouveau ouverte cet été avec un programme entièrement dédié à nos abeilles âgées de plus de 12 ans.

Notre fête de la Ruche aura lieu le **Vendredi 03 Août 2018**. Nous comptons sur vous pour votre présence mais aussi pour votre aide !!!



Samedi 17 mars : Carnaval organisé par la commission fêtes et animations culturelles

Dimanche 6 mai: Brocante organisée par les associations des Jeunes de Grauves et L'art de vivre

Vendredi 15 juin: kermesse de l'école maternelle

Samedi 23, dimanche 24, lundi 25 juin : fête patronale

Vendredi 29 juin : kermesse école primaire

Vendredi 3 août : fête de la ruche

Vendredi 13 et samedi 14 juillet : fête nationale

Dimanche 2 septembre : Forum des associations

Dimanche 21 Octobre : vide dressing organisé par Familles Rurales Grauves

« la ruche » au foyer rural

Samedi 3 novembre : loto du billard club

Info Grauves est distribué dans les boites aux lettres ou consultable en mairie ou sur www.mairie-grauves.fr

Info Grauves est un bulletin semestriel d'information édité par la mairie de Grauves, 5, rue d'Epernay 51190 Grauves. Téléphone : 03 26 59 71 30

Impression interne. Tirage 100 exemplaires.

Direction de la publication : Jean-Pierre Journé

Rédaction et réalisation graphique : Odile Vermeersch, Aurélie Blee, Frédéric Savoye. Crédits photos : Odile

Vermeersch, Jean-Pierre Journé, Jean-Marie Bauchet

# Mairie:

5, rue d'Epernay 51190 Grauves Tel: 03 26 59 71 30 Mail: mairie.grauves@wanadoo.fr

Secrétaire: Mme Ginette Guilteaux

# Horaires d'ouvertures au public :

Lundi de 8h30 à 12h00 et de 17h00 à 19h00

Mercredi de 8h30 à 12h00

Jeudi de 8h30 à 12h00

# Rejoignez-nous sur

Site internet: www.mairie-grauves.fr



Mairie de Grauves

Mr le Maire et ses adjoints sont à votre écoute

Par e-mail: mairie.grauves@wanadoo.fr

Par courrier à la Mairie : 5, rue d'Epernay 51190 Grauves

En prenant rendez-vous au 03 26 59 71 30

Lors des permanences, à la mairie, le lundi de 17h00 à 19h00





# DE COLLECTE CALENDRIER





		de 19h.		e 4h. je présente																	
31 🔣	30 M	29 L	28 D	27 S	26 V	25 J	24 M	23 M	22 L	21 D	20 S	19 V	18 _	17.66	16 M	15 L	14 D	13 8	12 V	:	10 M
	0.M				2			0.M							O.M.				2		
	BIODEC.	L			PAPIERS			BIODEC.							BIODEC.				PAPIERS		

9

Attention ! Collecte à partir d mes déchets la veille à partir

		Densors assemble use souvelle vie à not produits			S	7		ou 03 26 56 47 15	IIIOGeciletsweperiay-aggio.ii	infodochote@onoman-accio	demande de composteur) :	our toute autre demande (bac cassé,	www.epernay-aggio.ir	or and controlled to the control	et les consignes de tri sur :	etrouvez les horaires des déchèteries						➤ Pas de co∎ecte		<ul> <li>Collecte des biodéchets</li> </ul>	Ó	<ul> <li>Collecte des emballages ménagers</li> </ul>	and the second and a second	Collecte des papiers / cartonnettes	000000000000000000000000000000000000000	<ul> <li>Collecte des ordures ménagères</li> </ul>				o la vella a partir de roll.
2	30 L	29 1	28 8	accone 27	26 J	251	24 M	23	22 D				18 M	171		teries 15 D	14:	13	12	=	101	9	00	7 :			4 M			ares 1 D		31 M	301	29 L
ou money		0	or .	PAPIERS		8	M O.M. BIODEC.			0.0	/ EMBALLAGES		8	M O.M. BIODEC.		0	90	PAMERS			M O.M. BIODEC.		0	us.	M EMBALLAGES	_	8	M O.M. BIODEC.	_	0	JUILLET	15.	O.M. BIODEC.	
SHOW WHITE	30 J	29 M	28 M O.M. BIODEC.	27 L	26 D	25 8	24 V PAPIERS	23 J	22 M	21 M O.M. BIODEC.	20 L	19 D	18 S	17 V EMBALLAGES	16 J	15 M	14 M O.M. BICCEC.	13 L	12 D	118	10 V PAPIERS	9 4	8 M	7 M O.M. BIODEC.	6 L	S D	4 65	3 V EMBALLAGES	2 €	1 M	AOÚT			
	30 D	29 S	28 V EMBALLAGES	27 J	26 M	25 M O.M. BIODEC.	24 L	23 D	22 S	21 V PAPIERS	20 J	19 M	18 M O.M. BIODEC	17 L	16 D	15.8	14 V EMBALLAGES	13 J	12 M	TIM O.M. BIODEC.	10 L	9 D	80	7 V PAPIERS	6 -	5 M	4 M O.M. BIODEC	3 L	20	18	SEPTEMBRE	31 8	30 V ENBALLAGES	29 4
24 14	30 M O.M. BIODEC.	29 L	28 D	27 S	26 V EMBALLAGES	25 J	24 M	23 M O.M. BIODEC.	22 L	21 D	20 \$	19 V PAPIERS	18 J	17 M	16 M O.M. BIODEC.	15 L	14 D	13 8	12 V EMBALLAGES	11 J	10 M	9 M O.M. BIODEC.	8 L	7 D	9	5 V PAPIERS	4 6	M C	2 M O.M. BIODEC.	1.	OCTOBRE		30 L	29 0
	30 V PAPIERS	29 J	28 M	O.M. BIODEC.				23 V EMBALLAGES	22 J		O.M. BIODEC.				PAPIERS			O.M. BIODEC.							O.M. BIODEC.				SHIRNA		NOVEMBRE	31 J	30 M	29 M O.M. BIOUEC.
34 -	30 D	29 S	28 V PAPIERS	27 J	26 M	25 M ANNULE	24 L	23 D	22 8	21 V EMBALLAG	20 J	19 M	18 M O.M. 81	17 L	16 D	15 8	14 V PAPIERS	13 J	12 M	11 M O.M. BI	10 L	9 0	00	7 V EMBALLAG	6 5	SM	4 M O.M. 8	3 L	2 D	1 8	DÉCEMBRE		30 S	28 V PAPIERS

30 S		30 M		30 L	EMBALLAGES	30 V			O.M. BIODEC.	30 14
29 M O.M. BIODEC, 29 V	M 62	Date		29 D		29 J				29 L
	28 L			28 \$		28 M		28 M		28 D
	27 D			27 V	O.M. BIODEC.	27 M	O.M. BIODEC.	27 M		27 S
26 S 26 M	26 S			26 J		26 L		26 -	PAPIERS	26 V
	25 V	ш		25 M		25 D		25 D		25 J
24	24 J		O.M. BIODEC	24 M		24 8		24 8		24 M
	23 M			23 L	PAPIERS	23 V	PAPIERS	23 V	O.M. BIODEC.	23 M
O.M. BIODEC.	22 M			22 D		22 J		22 J		22 L
	21 L			21 8		21 M		21 M		21 D
	20 D		PAPILIPS	20 V	O.M. BIGDEC	20 M	O.M. BIODEC.	20 M		20 S
	19 S			19 J		19 L		181	EMBALLAGES	19 V
PAPIERS	18 V			18 M		18 D		18 D		18 J
	C 17 J		O.M. BIODE	17 M		17 S		178		17 M
	16 M			16 L	EMBALLAGES	16 V		16 V	O.M. BIODEC.	16 M
15 M O.M. BIODEC. 15 V	15 M			15 D		15 J		15 J		15 L
	14 L			# 00		14 M		14 M		14 D
	13 D			13 V	O.M. BIODEC	13 M	O.M. BIODEC.	13 M		13 8
	12 8			12 _		12 L		12 L	PAPIERS	12 V
11 V EMBALLAGES 11 L	11 V			11 M		110		110		1
10 J			O.M. BIODEC	10 M		10 8		108		10 M
9	9 M			9	PAPIERS	9 4	PAPIERS	9 <	O.M. BIODEC.	9 16
O.M. BIODEC	e M			8 D		8 4		9		
7	7 L			7 S		7 M		7 M		7 D
8	6 0		SHEHAM	6 <	O.M. BIODEC.	8 M	O.M. BIODEC.			
5	Un SS			en C				6		5 <
PAPIERS 4	4 4			A N		40		Ď		
*	*		O.M. BIODEC	3 M						3 1
10	2 M			22	EMBALLAGES	2 4		2 4	O.M. BIODEC	
ANNULÉE	ń M			10		ċ		ċ		÷
MAI			AVRIL		MARS		FÉVRIER		JANVIER	
				ĺ		i		ı		



Retrouvez les horaires des déchèteries et les consignes de tri sur : www.epemay-agglo.fr
Pour toute autre demande (bac cassé, demande de composteur) : infodechets@epemay-agglo.fr
ou 03 26 56 47 15

